

**OBSERVATOIRE PHARMASANTE : POUR UNE
MEILLEURE COOPERATION ENTRE LE SECTEUR
DE SANTE ET L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
PHARMASANTÉ OBSERVATORY: FOR BETTER
COOPERATION BETWEEN THE HEALTH SECTOR
AND THE PHARMACEUTICAL INDUSTRY**

Dr.KASMI Amel

Labo Permanan, Ecole des Hautes Etudes Commerciales EHEC, Algérie

Reçu : 08 /02/2023

Accepté :22/03/ 2023

Publié en ligne :03/06/2023

Résumé :

Cet article propose la mise en place d'un observatoire dans le domaine de la santé et de l'industrie pharmaceutique baptisé « Pharmasanté » favorisant la coopération entre les deux ministères à savoir le ministère de la santé et celui de l'industrie pharmaceutique. Cet observatoire s'avère d'une grande utilité notamment dans le processus de génération d'indicateurs économiques liés au domaine conjoint entre la santé et la pharmacie.

Mots clés : Santé, pharmacie, observatoire, indicateur économique, Algérie

Code de classification Jel :O22, O49, O55, C82

Summary :

This article proposes the implementation of an observatory in the field of health and the pharmaceutical industry "Pharmasanté" promoting cooperation between the two ministries the Ministry of Health and that of the pharmaceutical industry.

This observatory proves to be very useful, particularly in the process of generating economic indicators related to the joint domain between health and pharmacy.

Keywords: Health, pharmacy, observatory, economic indicator, Algeria

JEL Classification Codes :O22, O49, O55, C82

1-Introduction

A l'instar des autres pays, l'Algérie n'a pu faire face aux différents défis engendrés par la pandémie COVID-19 qu'a la le monde entier à partir de mars 2020. En effet cette pandémie a bouleversé tous les secteurs d'activités et en particulier le secteur de la santé. Ce dernier était confronté, entre autres, à un problème crucial lié à la disponibilité des médicaments qui l'a paralysé totalement. L'Etat a rapidement réagi en créant le ministère de l'industrie pharmaceutique¹ en juin 2020 chargé d'organiser le cadre de la prospective et de la promotion de la veille stratégique et technologique dans l'industrie pharmaceutique par le suivi de l'évolution des tendances du marché de l'industrie pharmaceutique national, régional et international, et de prendre toute mesure de nature à assurer son équilibre ; l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour suivre l'évolution des besoins et de l'offre du marché en matière de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux ; la constitution d'une banque de données et à l'élaboration de rapports périodiques et conjoncturels sur l'évaluation du secteur de l'industrie pharmaceutique ; favoriser toute mesure de nature à faciliter et à permettre aux opérateurs l'accès aux nouvelles technologies dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Après une année de sa création, le ministère de l'industrie pharmaceutique a mis en place un observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques avec une démarche participative faisant intervenir tous les acteurs en relation avec le secteur pharmaceutique.

Cependant, vu l'ampleur de la disponibilité des données fiables, crédibles et instantanées, l'obligation de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la santé s'avère une condition sine qua non d'ailleurs c'est ce qu'a déclaré le ministre de l'industrie pharmaceutique dans son communiqué le 13 septembre 2022² en soulignant « la nécessité d'une coordination entre les ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé dans le cadre de l'action gouvernementale conjointe pour mettre en œuvre le programme du

¹Décret exécutif n° 20-271 du 11 Safar 1442 correspondant au 29 septembre 2020 fixant les attributions du ministre de l'industrie pharmaceutique.

² Extrait de discours fait par le ministre de l'industrie pharmaceutique le 13 septembre 2022 en marge de la nomination de Ferhat Samir nouveau directeur général de la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH)

président de la République. De même, il a appelé au renforcement des capacités et à la concertation et ce afin de lever les difficultés et d'assurer la continuité de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques et matériels médicaux et leur mise à disposition des différents établissements hospitaliers. »

Dans cette perspective, nous proposons à travers ce papier la mise en place d'un observatoire Pharmasanté rattaché au deux ministères et qui permettra de renforcer la coordination entre eux. L'utilité de sa mise en place n'est pas à démontrer, c'est la résultante d'un double constat : d'une part le besoin en matière de données crédibles, fiables et instantanées pour les deux ministères : ministère de l'industrie pharmaceutique qui cherche à connaître les besoins en termes de médicaments et matériels médicaux du secteur de la santé et le ministère de la santé qui veut connaître ce que produit le secteur de l'industrie pharmaceutique pour le mettre à la disposition de son secteur. D'autre part, la nécessité d'élaborer des indicateurs économiques concernant les deux secteurs notamment les indicateurs liant les données de la santé et de l'industrie pharmaceutique au même temps.

Cependant, avant d'entamer la présentation de cet observatoire, il s'avère nécessaire de donner quelques définitions jugées utiles pour notre étude.

AnnePiponnier définit un observatoire comme étant un dispositif reliant des acteurs économiques et sociaux « Les observatoires sont des dispositifs sociotechniques que la pratique scientifique a progressivement façonnés au cours de l'histoire. » (Piponnier, 2014, p. X) Elle déclare qu'un observatoire en plus des données et des savoirs, il diffuse des problématiques et les débats des disciplines sociales « À la fois instrument de la pratique et représentation instrumentée de la pratique, l'observatoire concentre et reflète au sens propre comme au sens figuré non seulement les données et les savoirs construits dans un domaine précis, mais également les problématiques et les débats qui animent les disciplines sociales. » (Piponnier, 2014)

La diffusion qui représente une de ses missions principales, l'observatoire doit impérativement rendre visible non seulement les informations relatives à une problématique bien précise mais aussi le processus de leur production « L'observatoire, ..., est soumis à un régime de visibilité, quels que soient les domaines saisis par

l'observation et les moyens qui lui sont consacrés. Cette mise en visibilité répond à une double obligation : non seulement fournir de l'information relative à une problématique ou à un domaine précis, mais aussi rendre compte de la manière dont cette information est produite. »(Piponnier, 2014)

Quant au concept indicateur, Mullon, Christian et Piron, Marie donnent la définition suivante« Un observatoire couvre un domaine précis et limité et vise à en produire des indicateurs sur l'évolution. Cette notion d'indicateur est essentielle ; c'est en focalisant les objectifs d'un observatoire sur la production d'indicateurs que l'on évite de se lancer dans des opérations de conservation et de capitalisation tous azimuts. »(Mullon & Piron, 1998). Ils précisent que dans le domaine socio-économique, les indicateurs doivent avoir un caractère évolutif et souple pour être pertinents et efficaces. « Dans le domaine socio-économique, l'exigence conjointe de pertinence et de permanence se traduit par la nécessaire prise en compte du caractère évolutif des indicateurs. Il est parfois nécessaire de réajuster la définition d'un indicateur; la souplesse dont il fait preuve à cette occasion est un critère essentiel de sa fiabilité et de sa pertinence » (Mullon & Piron, 1998)

Selon Francis Laloë « Observatoires et indicateurs sont des mots devenus très familiers. Ils trouvent parfaitement leur place dans le contexte de recherches relatives à des objets réels sur lesquels plusieurs points de vue sont portés, c'est-à-dire dans le contexte privilégié» (Laloë, 2016)

Dans ce paragraphe, l'auteur indique que les observatoires et les indicateurs se sont des concepts utilisés dans la modélisation des phénomènes réels multicritères.

« Si l'observatoire est une structure collectant et centralisant des données sous forme d'indicateurs, l'observatoire est un outil statistique. Les indicateurs sont en effet des fonctions des données collectées (donc des statistiques) et l'évaluation de la qualité de ces statistiques en tant que telles est nécessaire »(Laloë, 2016). L'auteur donne plus de précision quant à la définition de l'observatoire en précisant qu'il est un outil statistique et de ce fait les indicateurs sont des statistiques nécessitant d'être évaluées qualitativement.

Quant à Jean-Benoît Bourbon et Léa Ferreira, ils définissent les indicateurs, dans leur glossaire en ligne, comme étant des outils qui vont

permettre de comprendre le phénomène étudié à travers l'interprétation et l'analyse de ses données« Les indicateurs sont les outils d'évaluation qui permettent d'interpréter et de comparer les données. »(Bouron & Ferreira, 2021). Ils précisent que l'élaboration des indicateurs fiables et objectifs est quasi complexe « La définition d'indicateurs fiables et objectifs et l'identification des données capables de décrire un phénomène sont des défis majeurs pour l'étude et l'action. »(Bouron & Ferreira, 2021)

2- Constatations à partir de l'étude de quelques modèles d'observatoires

La définition d'un observatoire nécessite de déterminer d'une part ses objectifs à travers les missions qui lui ont été assignées, son financement ainsi que son affiliation. D'autre part, il faut préciser son système de collecte d'information en identifiant les sources utilisées et de même, il faut déterminer les canaux de diffusion des données obtenues par l'observatoire après traitement.

Ainsi après l'examen de quelques modèles d'observatoires (Kouici & Asri , 2022), certaines constatations sont faites concernant les points suscités et qui ont permis de définir notre observatoire Pharmasanté:

2-1. Objectifs et missions

Le mandat de l'observatoire varie d'un modèle à un autre. En général, il englobe les actions suivantes :

- Etudier l'état du patrimoine et des pratiques du secteur pharmaceutique afin de faciliter l'élaboration d'une politique adéquate
- Jouer le rôle de pilote des collaborations entre personnes, équipes ou institutions travaillant dans le domaine conjoint santé et pharmaceutique.
- Assurer le rôle de phare faisant la veille, la sélection et le filtrage ainsi que la diffusion des informations relatives aux évolutions scientifiques, technologiques, politiques... concernant le secteur pharmaceutique et le secteur de la santé.

2-2. Financement et affiliation

Afin de faciliter les échanges entre les deux secteurs à savoir le secteur de santé et le secteur pharmaceutique et renforcer la coopération entre eux, l'observatoire doit être rattaché aux deux secteurs avec une double affiliation. De ce fait, la subvention de ses travaux se fait par les deux ministères, en plus, de quelques partenaires comme l'office ou l'institut de statistique, Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens d'Algérie, l'union nationale des opérateurs de la pharmacie, agence nationale des produits pharmaceutiques etc.,

2-3. La collecte des informations

La collecte des informations est un maillon crucial dans la chaîne d'élaboration des données à valeurs ajoutées que va produire l'observatoire. Les données après leur exploitation vont générer des indicateurs dont ils ont besoin les deux secteurs.

Les modèles les plus intéressants concernant ce point proposent les formules suivantes :

- Favoriser la création d'un réseau d'observation regroupant un nombre d'institutions collaboratrices qui participent à l'alimentation de l'observatoire des données.
- Favoriser la création d'un réseau de veille comprenant des collaborateurs réguliers (membres de l'observatoire) et des collaborateurs invités qui peuvent être des experts dans le domaine qui font une veille ponctuelle ou participent au filtrage de l'information stratégique.
- Favoriser la création de cellule d'observation regroupant des agents de liaison par région assurant le lancement et le suivi des actions de collecte (enquêtes ou autres) dans leur région.

2-4. Diffusion de l'information

Les données collectées par l'observatoire relatives aux deux secteurs sont des données stratégiques nécessitant une diffusion restreinte. De ce fait, elles peuvent être présentées sous forme de rapports regroupant des données de synthèse du secteur, des études comparatives, des études personnalisées, des indicateurs ou ratios personnalisés etc. Ces rapports

seront destinés à qui de droit ou enregistrées dans un système informatique sécurisé.

Quant aux données à libre accès, la diffusion se fait principalement grâce à :

- Une vitrine Web institutionnelle comportant deux espaces :
- Espace publics spécialisés contenant les développements scientifiques et technologiques dans le domaine pharmaceutique.
- Espace grand public comportant des données de synthèses, des graphiques et images du secteur.
- Une base de données spécialisée dans le domaine conjoint santé/industrie pharmaceutique accessible via les réseaux d'observation ou de veille.

3- Proposition d'un modèle de fonctionnement de l'observatoire Pharmasanté

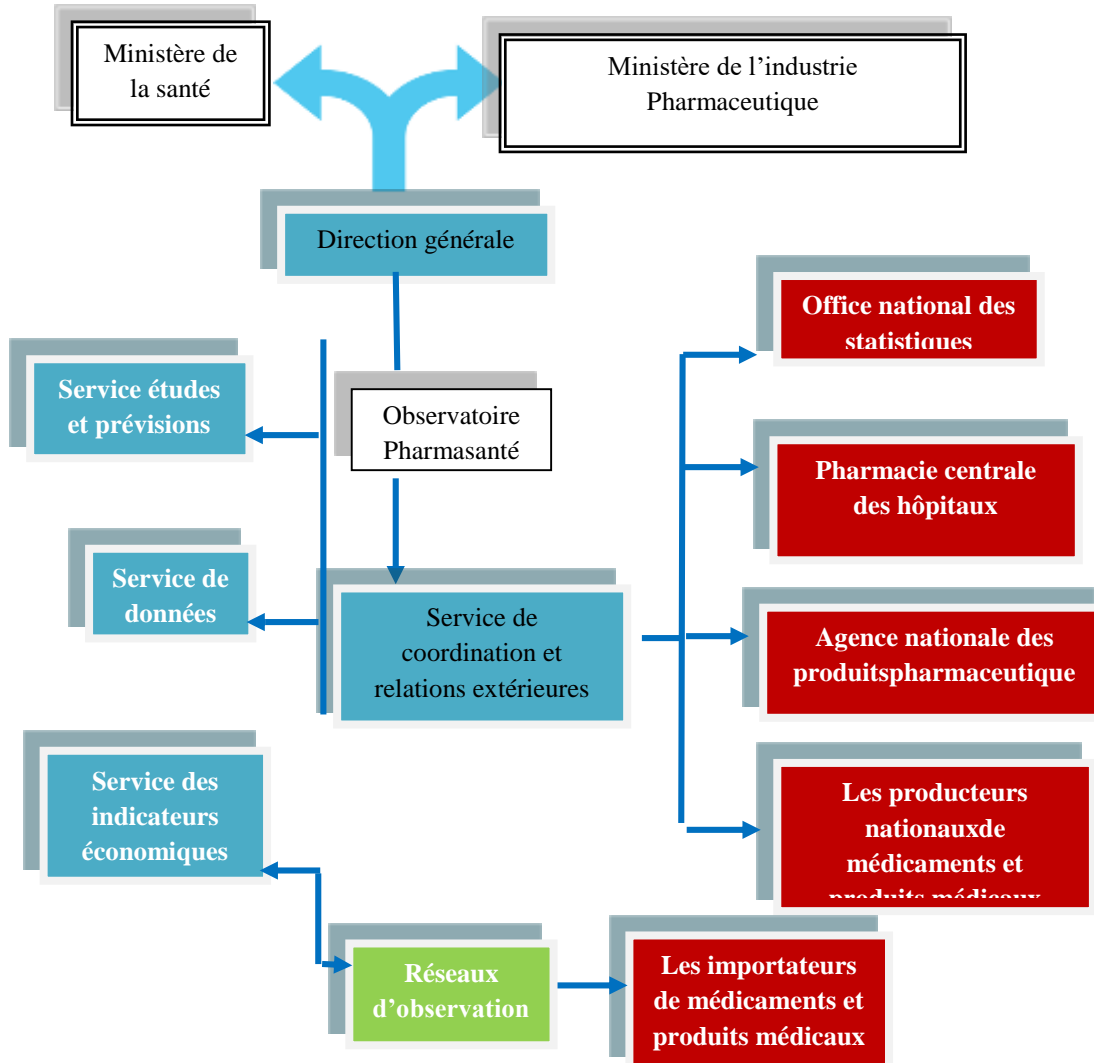
Un modèle de fonctionnement de l'observatoire Pharmasanté définit en premier lieu son organisation administrative en proposant les différentes structures administratives et techniques. Chaque structure doit être définie d'une manière précise en énumérant ses missions ainsi que la composition humaine qui veille à son bon fonctionnement. Les flux d'information entre ces structures définissent le système d'information de l'observatoire et qui constitue la deuxième partie du modèle de fonctionnement.

Observatoire Pharmasanté : pour une meilleure coopération entre le secteur de santé et l'industrie pharmaceutique

3-1. Organisation administrative

L'observatoire comptera un ensemble de structures schématisé comme suit :

Figure 1 : Schéma général de l'observatoire



3-2.Structures de l'Observatoire

L'observatoire Pharmasanté proposé est composé des structures suivantes : direction générale, service de coordination et relations extérieures, services études et prévisions, service de données et services d'indicateurs économiques.

En plus de ces structures internes, l'observatoire peut travailler en étroite collaboration avec des structures externes telles que l'office national des statistiques, la pharmacie centrale des hôpitaux, l'agence nationale des produits pharmaceutiques, les producteurs nationaux et les importateurs de médicaments et produits pharmaceutiques, etc.

De même, des réseaux d'observation peuvent être rattachés à l'observatoire Pharmasanté afin de renforcer son système de collecte en lui fournissant des données fiables, crédibles et systématiques.

3-2-1.Direction générale

La direction nationale est le pivot central de l'observatoire, c'est elle qui établit le programme de travail annuel selon les besoins de l'observatoire.

Au niveau interne, elle supervise les études lancées par l'observatoire en veillant au respect des échéances par les différents services. Elle contrôle tous les produits de l'observatoire pour préserver sa crédibilité.

Quant au niveau externe, elle rentre en contact avec des institutions nationales et internationales qui peuvent l'aider dans ses missions notamment dans la collecte des données en signant des conventions de coopération.

3-2-2.Service coordination et relations extérieures

Ce service assure la coordination au niveau interne et au niveau externe. C'est la structure qui gère les flux d'information entre les différentes structures de l'observatoire. De même, il est en contact permanent avec les institutions collaboratrices et les réseaux des observateurs pour la récupération des données et le lancement des enquêtes en cas de nécessité.

Observatoire Pharmasanté : pour une meilleure coopération entre le secteur de santé et l'industrie pharmaceutique

Ce service s'occupe également de la mise à jour d'un fichier de localisation des collaborateurs au niveau national.

3-2-3. Service des données

Il est chargé de collecter les données de différentes sources et veiller à leur crédibilité. Les données peuvent provenir soit sous formes de demandes des deux tutelles adressées au service de coordination et relations extérieures, soit elles sont collectées auprès des institutions collaboratrices. Et pour couvrir tout le territoire national, l'observatoire est doté d'un réseau d'observateurs implémenté dans les trois régions à savoir région centre, région Est et région Ouest. Pour faciliter la gestion de ce réseau, une structuration sous forme décentralisée est recommandée comportant trois sous réseaux en étoile répartis sur les régions suscitées où les nœuds terminaux sont les observateurs. En cas de besoin, le service collecte peut lancer des enquêtes qui seront prises en charge par le réseau d'observateurs

En plus de la collecte, le service des données est chargé également de trier les données, les demandes sont acheminées vers le service études et prévisions afin de les prendre en charge tant que les données brutes sont stockées au niveau de la base de données de l'observatoire pour être exploitées par le service études et prévisions et le service des indicateurs économiques.

De ces faits, le service des données est géré par une composition humaine comportant des économistes chargés de dégager la liste des données dont a besoin les différentes structures de l'observatoire et des agents de saisie pour le stockage des données reçues. De même, ce service peut intégrer un ou deux informaticiens pour la gestion de la base de données.

3-2-4. Service Etudes et prévisions

Chargé de mener des études économiques et statistiques sur la base des demandes reçues, le service études et prévisions travaille d'une façon étroite avec le service des données et le service des indicateurs économiques. En effet, les demandes reçues sont traduites sous formes d'études prises en charge par les économistes, les mathématiciens et les statisticiens du service qui vont aboutir entre autres à un ensemble d'indicateurs que le service des indicateurs économiques doit fournir. En

exploitant le contenu de la base de données gérée par le service de données, les outputs relatifs aux études vont être sous formes de rapports remis aux tutelles.

Par ailleurs, le service peut lancer des études prévisionnelles à court, à moyen et à long termes sur l'évolution du secteur de la santé et le secteur de l'industrie pharmaceutique.

Ainsi ce service est chargé de:

- Répondre aux demandes des tutelles
- Mener des études concernant le domaine relatif aux tutelles
- Générer un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur l'état de l'industrie pharmaceutique en Algérie ainsi que la santé
- Elaborer des études statistiques en exploitant les données collectées de l'observatoire
- Réaliser des rapports englobant des données statistiques synthétiques au profit des intervenants politiques
- Proposer de suggestions pour un programme de développement du secteur de l'industrie pharmaceutique et de la santé sur la base des indicateurs générés.

3-2-5. Service des indicateurs économiques

Sa mission principale consiste à fournir des indicateurs économiques et statistiques en prenant en considération le contexte national. Sur la base des demandes reçues en termes d'indicateurs de la part du service études et prévisions, le service des indicateurs économiques va élaborer la liste des indicateurs soit en se basant sur des normes internationales ou définir carrément de nouveaux indicateurs correspondant aux besoins en terme de statistiques. Définir un indicateur est une tâche assez complexe étant donné que ce dernier, en tant que grandeur spécifique observable et mesurable, constitue un outil d'évaluation et d'aide à la décision, de ce fait il doit être fiable, robuste, pertinent et précis. La réalisation de cette tâche nécessite un aller-retour pour la validation des indicateurs proposés entre les deux services le service études et prévisions et le service indicateurs économiques. Ce service est géré principalement par des statisticiens et des mathématiciens bien formés

dans le domaine de l'élaboration d'indicateurs et à cette composition s'ajoute le profil d'économiste qui va intervenir dans la validation des indicateurs du point de vue économique.

Tous les services contribuent à la réalisation des outputs de l'observatoire qui peuvent avoir soit un accès restreint ou un libre accès selon la nature des données qu'ils véhiculent. Ces outputs peuvent être :

- Des statistiques concernant les deux tutelles
- Des listes d'indicateurs relatifs aux secteurs de santé et de l'industrie pharmaceutique
- Des articles représentant les évolutions dans le domaine santé/pharmacie
- Des rapports périodiques contenant les données élaborées par l'observatoire
- Un annuaire des institutions collaboratrices
- Les réseaux d'observateurs implémentés à travers le territoire national

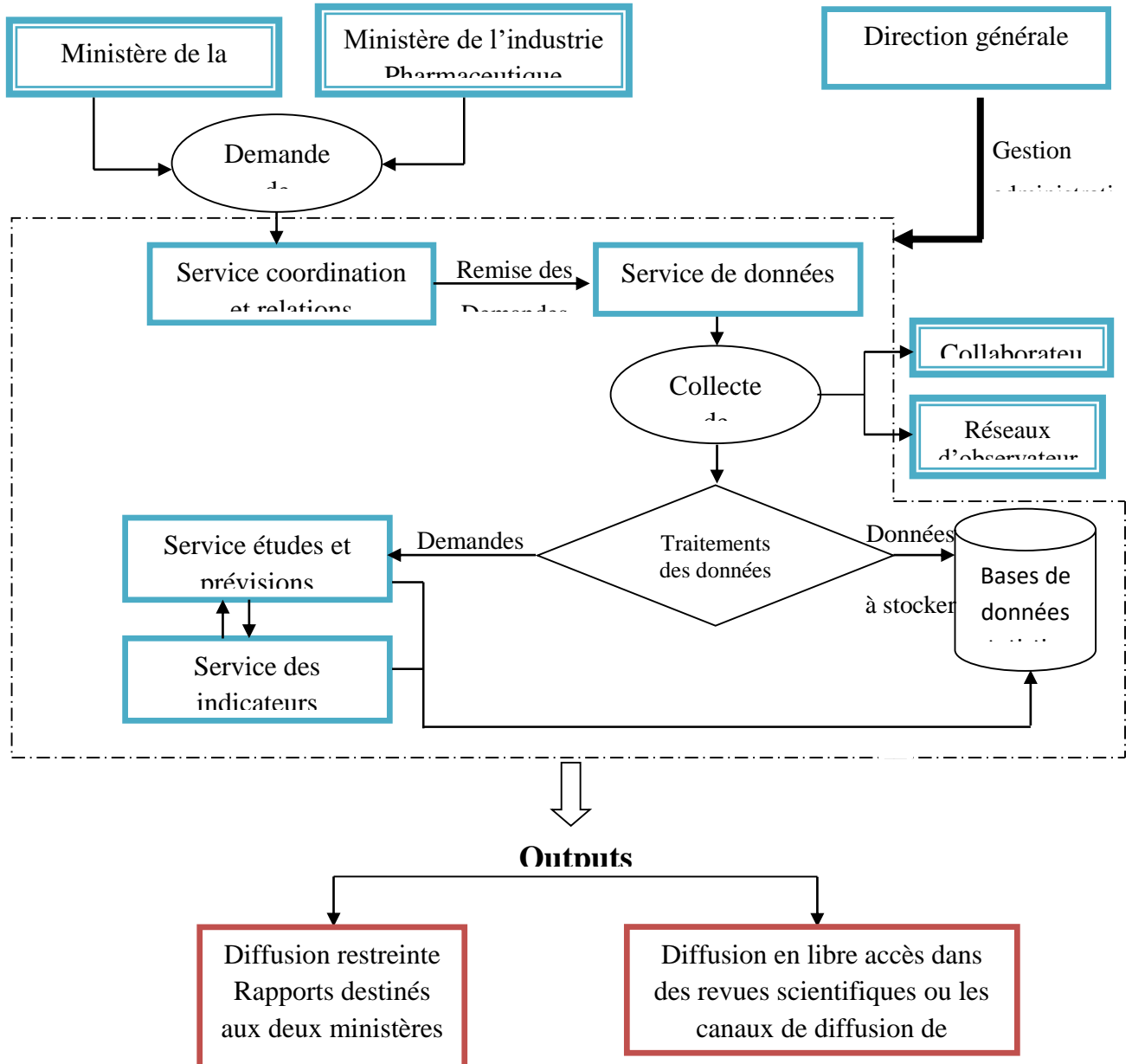
Afin de suivre les évolutions scientifiques et technologiques dans le domaine santé/pharmacie, l'observatoire peut être doté d'une structure de veille technologique collectant des données permettant d'améliorer son fonctionnement.

3-3. Le système d'information de Pharmasanté

Dans la littérature scientifique, plusieurs définitions ont été données au système d'information qui est un élément central d'une entreprise ou d'une organisation. Pour R. REIX c'est « un ensemble d'éléments (personnels, matériels, logiciels) permettant d'acquérir, traiter, mémoriser, communiquer des informations »(REIX, 1998). Le système d'information de pharmasanté est représenté par la figure 2.

3-4. Système d'information de l'observatoire en industrie pharmaceutique

Figure2 : Présentation du système d'information de l'observatoire
Pharmasanté



4-Conclusion

Dans cet article nous avons proposé un observatoire dans le domaine santé/pharmacie afin de renforcer la coopération et formaliser les échanges entre les deux secteurs que nous avons baptisé Pharmasanté.

En se basant sur quelques observatoires de référence, nous avons défini le modèle de fonctionnement de Pharmasanté ainsi que son système d'information en précisant les différentes structures qui le constituent et les flux d'information au niveau interne et externe.

Nous avons aussi proposé une liste non exhaustive d'institutions collaboratrices qui peut être mise à jour par les deux tutelles en cas de besoin.

Aussi à moyen terme, l'organisation administrative peut être élargie en intégrant d'autres structures notamment une structure de veille technologique permettant de perfectionner son système de fonctionnement. Néanmoins, l'aspect juridique pour la mise en place de cet observatoire n'a pas été abordé. Vu l'ampleur de cette question elle sera prise en charge dans des publications ultérieures.

Bibliographie

1. BELKACEMI, R. (2022, MARS 5). Stratégie du ministère de l'industrie pharmaceutique dans le cadre de la veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques. *Journées SNPAA* .
2. Bouron, J.-B., & Ferreira, L. (2021). *Statistiques et indicateurs, Glossaire en ligne*.
3. Kouici , S., & Asri , A. (2022, JUIN 30). Observatoire Economique National: Etude de quelques expériences de référence . *Revue des sciences commerciales*, 21 (1), pp. 131-144.
4. Laloë, F. (2016). *Statistiques et recherches interdisciplinaires*. Éditions Quae.

5. Mullon, C., & Piron, M. (1998). journées « de l'observation à l'analyse implication de la biométrie dans les pays en développement ». *Sur la méthodologie de mise en place des observatoires socio-économiques*.
6. Piponnier, A. (2014). *L'observatoire dans l'enquête*[En ligne], 92 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014,. Sciences de la société.
7. Reix, R., *Systèmes d'information et management des organisations*. 2^{ème} édition, Collection gestion, 1998, 410P.